

Belgrade, le 18 juin 2018

## Mémorandum élections communales Octobre 2018

Cher(e)s élu(e)s,

### **10% de vos concitoyens sont concernés, et vous ?**

1 personne sur 10 aide de façon régulière un proche : parent, enfant, conjoint, ami, voisin, atteint d'une maladie ou d'un handicap, liés ou pas au grand âge.

Cette personne est « **aidant proche** », c'est-à-dire, la « *personne qui apporte régulièrement son aide à un proche en déficit d'autonomie. Cette aide répond à des besoins particuliers et est accomplie en dehors de celle réalisée dans le cadre d'une rémunération professionnelle ou du volontariat (défini par la loi du 3/07/2005).* »

Au niveau Wallon, d'après la récente étude de l'IWEPS<sup>1</sup>, la part des 65 ans et plus devrait représenter 23% en 2035 contre 18% en 2017. L'évolution du facteur vieillissement à lui seul aura un impact considérable sur la réalité des aidants proches, c'est-à-dire, à quelques exceptions près, sur chacun de nous demain.

### **Un quotidien d'une rare complexité**

L'aide à un proche vient s'ajouter à ce qui rythme le quotidien de la plupart d'entre nous, notre emploi ou recherche d'emploi, nos enfants et petits-enfants, nos conjoints, nos parents, grands-parents et beaux-parents, nos amis et notre vie sociale quand elle est encore possible.

Etre aidant proche ne veut pas systématiquement dire cohabiter avec la personne aidée, encore plus rarement quand c'est un enfant qui accompagne un parent âgé.

Le tout sans compter qu'il est fréquent que les personnes de la génération sandwich (45-65 ans) cumulent l'aide à plusieurs personnes de leur entourage.

### **Et l'aidant proche dans tout cela ?**

#### **Un risque accru d'épuisement**

L'épuisement guette la plupart des aidants proches qui, centrés sur ce qu'il faut faire et mettre en place pour soigner et accompagner leur proche, en prennent conscience trop tard et font peu appel à l'aide.

---

<sup>1</sup> IWEPS - Perspectives de population et de ménages pour les communes wallonnes, Avril 2018.

Bien souvent, l'oubli de soi prend le dessus et les conséquences sur la santé physique et/ou psychique sont importantes au point que nombre d'aidants proches décèdent avant la personne aidée<sup>2</sup>.

Dès lors, dans une démarche de prévention et en tant que représentants de l'asbl Aidants Proches, **nous demandons que dans vos communes :**

- Se généralise l'usage des termes « Aidants Proches » et leur reconnaissance dans la société ;
- Que soit acceptée la liberté de l'aidant de déléguer sans être jugé ;
- Se multiplient les moments de concertation du public avec les aidants proches concernant les besoins qu'ils rencontrent.

### **Au niveau local, il vous faut Informer-Sensibiliser-Former :**

- ⇒ Les administrations et en particulier le personnel des services sociaux communaux ou conventionnés, des CCCA<sup>3</sup>, des CCCPH<sup>4</sup>, de cette réalité qui doit être prise en compte dans les concertations et projets développés. Nous pensons notamment aux handicots et référents seniors.
- ⇒ Les CPAS plus spécifiquement car ils côtoient de près nombre de familles concernées par cette réalité.
- ⇒ Les PCS qui peuvent soutenir une démarche de sensibilisation et d'impulsion de projets auprès des professionnels du social et de la santé et des aidants proches sur les thèmes de la santé, la mobilité, l'accès à l'aide, l'accès à la vie familiale et sociale, le choix et l'aménagement du lieu de vie...
- ⇒ Les services d'urgence et la police locale en attirant leur attention sur le fait qu'une personne ayant besoin d'aide peut se retrouver seule chez elle suite à l'accident ou le malaise de l'aidant proche.

### **L'asbl Aidants Proches sera votre partenaire pour :**

- ✓ Ecouter, informer et orienter les aidants proches et les professionnels
- ✓ Organiser la sensibilisation et/ou la formation auprès des professionnels de vos services
- ✓ Envisager la création d'une antenne de l'asbl sur les territoires qui en sont dépourvus à ce jour

---

<sup>2</sup> Kiecolt-Glaser J.K et al., (1995). *Slowing of wound healing by psychological stress*. The Lancet; 346(8984). p. 1194-1196

<sup>3</sup> Conseil consultatif communal des aînés

<sup>4</sup> Conseil consultatif communal des personnes atteintes de handicap

Et, dans le cadre du **Programme Stratégique Transversal** :

- Apporter son expertise pour vous aider à développer des réponses qui tiennent compte de politiques wallonnes et fédérales en construction concernant la thématique Aidant Proche.
- Dessiner avec vous les contours d'une politique locale qui apportera un soutien spécifique aux besoins rencontrés par les aidants proches sur votre territoire.

### **L'asbl met à disposition de vos concitoyens aidants proches :**

- Une ligne Info'Aidants accessible 3 jours par semaine. Un lieu d'écoute qui permet à l'aidant d'être accompagné dans la mise en place d'aides et de relais ;
- Un site web [www.aidants-proches.be](http://www.aidants-proches.be) qui tient le tout public informé du rôle et de l'évolution des activités de l'asbl Aidants Proches ;
- Un centre de documentation en ligne [www.docaidants.be](http://www.docaidants.be) qui se veut être un espace ressource pour toute personne à la recherche d'informations ciblées en lien avec la pathologie de la personne aidée et de la fonction d'aidant proche à ses côtés ;
- La semaine des aidants proches organisée cette année du 1<sup>er</sup> au 7 octobre [www.semaineaidantsproches.be](http://www.semaineaidantsproches.be)

Semaine au cours de laquelle l'asbl Aidants Proches sollicite son réseau de partenaires professionnels pour organiser, à destination de son public aidant proche, une activité. 96 activités ont ainsi été proposées en 2017, avec la participation de plus de 1.500 aidants ;

- Des antennes sont présentes sur les provinces de Luxembourg et de Namur, ainsi que sur la Botte du Hainaut. Elles proposent un accompagnement individualisé aux aidants proches et des activités diverses (groupes de parole, ateliers bien-être, séances d'informations, ...). Elles sont également disponibles pour la réflexion et la mise en place de projets avec des partenaires locaux et pour réaliser des sensibilisations.
- Une carte d'urgence Aidants Proches qui permet à l'aidant proche d'identifier une personne qui prendra son relais en cas d'urgence ;
- Des brochures, livrets thématiques comme support de sensibilisation ;
- ...



[www.aidants-proches.be](http://www.aidants-proches.be)

La force d'une association

## A propos de l'asbl Aidants-Proches

Créée à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin en 2006, sa mission principale est d'activement contribuer à la reconnaissance de l'aidant proche en Belgique. Pluraliste, elle travaille en réseau avec de nombreux partenaires institutionnels et politiques. Elle est soutenue par la Région Wallonne et par des partenaires privés et associatifs.

### Personnes de contact : [www.aidants-proches.be/fr](http://www.aidants-proches.be/fr)

Siège social de l'asbl

Contact: Sigrid Brisack

Mail : [sigrid.brisack@aidants.be](mailto:sigrid.brisack@aidants.be)

Tél : 0477/ 98 90 06

Antenne près de chez vous de la Province de Namur

Contact : Adeline Bertossi

Mail : [adeline.bertossi@aidants.be](mailto:adeline.bertossi@aidants.be)

Tél : 0468/ 38.06.26

Antenne près de chez vous de la Province de Luxembourg

Contact: Sigrid Brisack

Mail: [sigrid.brisack@aidants.be](mailto:sigrid.brisack@aidants.be)

Tél : 0477/ 98 90 06

Antenne locale sur le territoire Sud Hainaut Namur (Chimay-Couvin-Momignies-Froidchapelle-Sivry et Rance)

Contact : Maude Michaux

Mail : [maude.michaux@aidants.be](mailto:maude.michaux@aidants.be)

Tél : 0479/47.67.65

En espérant que ce courrier aura rencontré l'une de vos préoccupations, nous sommes à votre entière disposition et nous permettrons de reprendre contact avec certains d'entre vous après la mise en place des nouveaux Collèges.

L'équipe de l'asbl Aidants Proches